



APPEL A CANDIDATURE

INSCRIPTION AUX ETUDES DOCTORALES

Dans le cadre de la nouvelle réforme des études doctorales¹, le Président de l'Université Cadi Ayyad porte à la connaissance des candidats titulaires du diplôme de Master ou d'un diplôme équivalent que les dépôts de dossiers de candidatures pour les inscriptions dans l'un des 4 Centres d'Etudes Doctorales de l'Université sont ouvertes pour l'année universitaire 2010 – 2011

Centre d'Etudes Doctorales	Etablissement hébergeant le centre	Directeurs des Centres
Droit, Economie et Gestion	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	Brahim Bouayad
Lettres et Sciences Humaines	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Abdellah Koucha
Sciences de l'Ingénieur	Faculté des Sciences et Techniques	Moha Taourirte
Sciences et Techniques	Faculté des Sciences Semlalia	Lahcen Hassani

Conditions d'admission :

Etre titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent (voir B.O. N° 5732 du 7 mai 2009)

Présélection des candidats :

La présélection des candidats sera effectuée sur examen du dossier et tiendra compte du cursus universitaire du candidat (nombre d'années d'étude, sessions de réussite, redoublements, notes obtenues, ...).

Dossier de candidature² doit comprendre les pièces suivantes :

- Demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université
- *Curriculum vitae* avec photographie du candidat
- Formulaire de candidature à télécharger du site de l'université (www.ucam.ac.ma/doctorat)
- Copies des diplômes³ et des attestations (y compris le baccalauréat)
- Copies des relevés de notes obtenues durant tout le cursus universitaire
- 3 enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat
- 2 photos récentes

Date limite du dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent parvenir, par courrier normal (non recommandé), au plus tard le 30 septembre 2010 à l'adresse suivante :

Mr le Président de l'Université Cadi Ayyad
(Collège Doctoral)
Bd Prince My Abdallah
BP 511
40000, Marrakech, Maroc

¹Se référer au site de l'Université Cadi Ayyad : www.ucam.ac.ma/ced, pour plus d'information sur les nouvelles dispositions de préparation du Diplôme de Doctorat, de même que sur les structures de recherches affiliées à chaque CED

² Pour les étudiants étrangers, les dossiers de candidature doivent être acheminés à l'Université par le Service de Coopération et non déposés directement par les candidats (es).

³ Les détenteurs de diplômes étrangers doivent, **impérativement**, avoir une attestation d'équivalence de diplôme délivrée par le Ministère de tutelle.